CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E117043 **VALABLE JUSQU'AU** 07/10/2024

ÉDITÉ LE **18/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2005
Forme juridique : SAS
Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B301340584

Siret : **301 340 584** **03917**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD FR000165000LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)**
Sigle : CGST SAVE
RUE MENDES FRANCE
54425 PULNOY

Téléphone : 03 83 33 21 21 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : technique.est.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :
BIGAUD YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	31/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.